

Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

Polluant: Particules PM10 - Type: Mixte

Communiqué du: 02/04/2021 à 13:12

Surveillance et prévision
de la qualité de l'air

www.atmo-grandest.eu

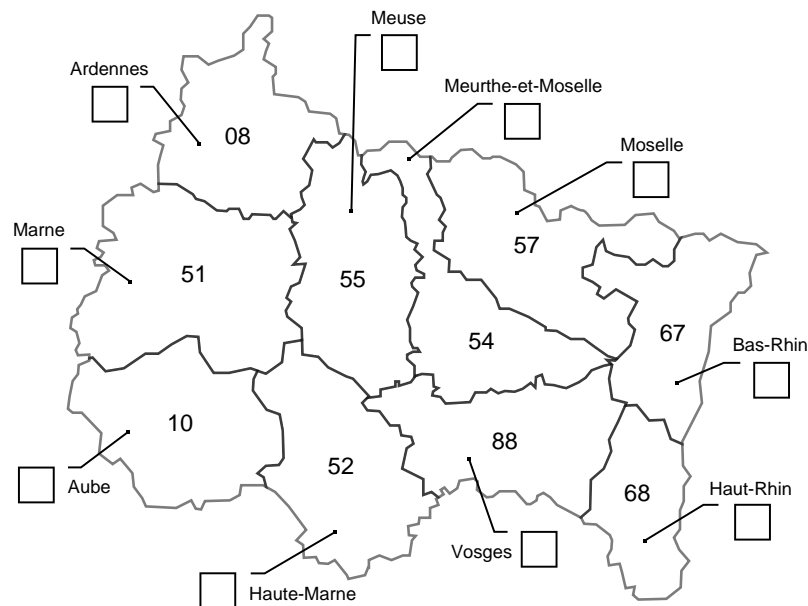


Procédures
et
mesures d'urgence

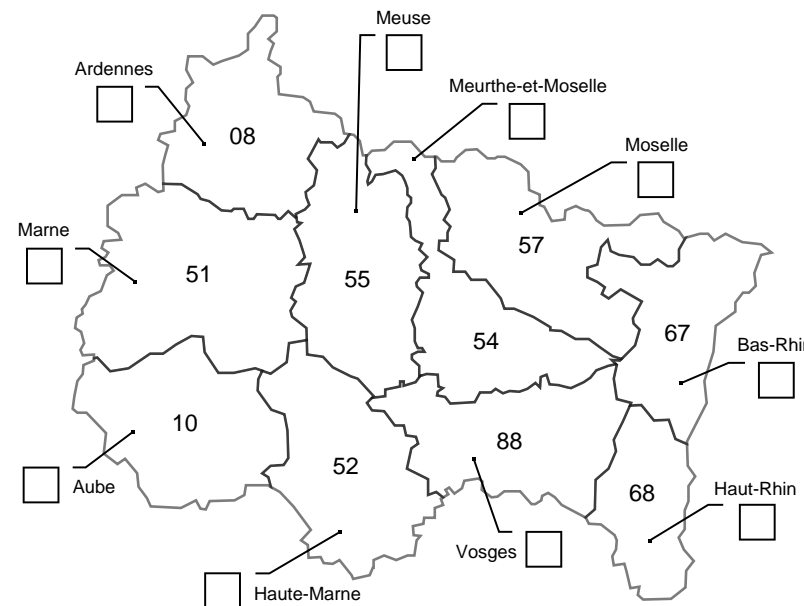
Selon arrêté
inter préfectoral
du 24 mai 2017

www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est

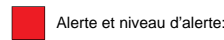
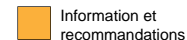
Pour le jeudi 01 avril 2021



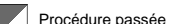
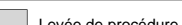
Pour le vendredi 02 avril 2021



Procédures préfectorales



- 1 1er jour de procédure d'alerte
- 2 2ème et 3ème jour de procédure d'alerte
- 3 à partir du 4ème jour de procédure d'alerte



Description épisode

Un dépassement du seuil d'information-recommandation en PM10 a été enregistré le 1er avril au niveau de la station de Reims Jean d'Aulan sans déclenchement de procédure préfectorale. Le modèle de qualité de l'air indique ce jour que seul le critère de population a été atteint sur la Marne pour la journée du 1 avril. Une inversion de température marquée ainsi qu'une forte augmentation des particules secondaires ont contribué à ce dépassement. Cet épisode de pollution de type « Mixte » en plus d'être lié aux particules d'origine carbonée, se caractérise également par une part importante de particules secondaires formées à partir d'ammoniac et d'oxydes d'azote. L'ammoniac étant issu majoritairement des épandages de fertilisants, ces épisodes interviennent essentiellement entre février et mai.

Evolution et tendance

L'inversion de température s'est résorbée en milieu de journée du 1er avril, entraînant une baisse significative des niveaux en particules PM10. L'évolution des conditions atmosphériques à partir du 1er avril en fin de journée a contribué à une amélioration de la qualité de l'air pour le département de la Marne.



Effets sanitaires

www.grand-est.ars.sante.fr